



«Stop à la violence!» Des manifestant-e-s exigent que les autorités mettent fin à la répression.

Photo: REUTERS/ Vasily Fedosenko

Biélorussie et Algérie

## Contre la répression: solidarité avec les syndicats autonomes !

«En Biélorussie, les autorités persécutent et répriment depuis vingt-six ans le mouvement syndical autonome. C'est pour cela que nous avons été les seuls préparés à résister à la répression.» Tel est l'avis de Lizaveta Merliak, secrétaire internationale du syndicat biélorusse autonome BNP. «Nous avons pu souffler un peu pendant les fêtes de fin d'année, mais maintenant l'arbitraire est de retour.»

En août, lorsque Loukachenko, au pouvoir depuis des années, a une fois de plus remporté des élections truquées, les ouvrières et les ouvriers des entreprises nationales ont spontanément cessé le travail. De vastes manifestations ont aussitôt déferlé dans les rues,

mais les forces de l'ordre ont muselé la foule avec brutalité. Beaucoup de manifestants ont été blessés, quelques-uns tués et des milliers arrêtés sans motif valable.

De nombreux activistes du mouvement syndical autonome sont désormais accusés d'avoir amorcé la grève, d'autres sont en prison ou en exil. Les syndicats autonomes ont quant à eux déposé plainte pour licenciements illégaux contre les entreprises. Ils ne pensent pas que les juges, proches du régime, leur donneront raison devant les tribunaux, mais ils sont résolus à exploiter tous les moyens à leur disposition.

Les syndicats autonomes doivent par ailleurs apporter un soutien à ceux de

leurs membres qui ont été inculpés, emprisonnés ou licenciés. Mais il importe aussi d'intensifier encore l'organisation à partir de la base, afin de renforcer leur mouvement. Pour ce faire, leurs militant-e-s doivent absolument pouvoir compter sur notre solidarité.

La solidarité, les syndicats autonomes d'Algérie en ont également besoin. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, le régime de ce pays a multiplié ses attaques contre mouvement populaire Hirak et les syndicats autonomes qui le soutiennent. Alors que la protestation s'est déplacée de la rue sur les réseaux sociaux, ceux-ci sont devenus la cible du gouvernement.

L'action que nous lançons dans ce bulletin est donc destinée à soutenir les mouvements syndicaux autonomes d'Algérie et de Biélorussie dans leur lutte contre la criminalisation et la répression. Par notre solidarité, nous voulons leur donner plus de force.

**Merci de tout cœur  
pour votre soutien !**

Syndicats autonomes réprimés en Algérie

# Braver le régime dans le monde virtuel

«Voleurs, vous avez mangé le pays!» criait la foule lorsqu'elle a envahi les rues du pays le 16 février 2019. Les Algériennes et les Algériens dénonçaient la pauvreté et le manque de perspectives, qui ne cessent de s'aggraver,

alors que les politiciens corrompus et les militaires s'enrichissent grâce au pétrole algérien. L'annonce faite à l'époque par l'ex-président Bouteflika de briguer un cinquième mandat aux élections avait mis le feu aux poudres:



Issues de divers milieux, des femmes protestent contre le régime. Photo: REUTERS/Ramzi Boudina

## Les syndicats autonomes dix ans après le Printemps arabe

Lorsqu'il est question du Printemps arabe, on mentionne rarement les syndicats autonomes. Le mouvement ouvrier a pourtant joué un rôle important dans la protestation populaire en Égypte et en Tunisie. Le travail d'organisation que ces syndicats ont assuré en amont a fourni une base solide à la mobilisation. Aujourd'hui, ils sont sous pression, et pas seulement en Algérie.

Peu après la chute de Moubarak, l'Égypte a vu naître des dizaines de groupements ouvriers et de syndicats de base. Leur multiplication présageait un véritable boom des syndicats autonomes. L'espoir s'est vite évanoui: la prise du pouvoir par l'ancien général al-Sissi a engendré une forte pression sur ces nouveaux syndicats. Les autorités les empêchent de mener leurs activités; les syndicalistes sont surveillés, voire arrêtés. Mais les syndicats autonomes ne se laissent pas faire et gardent le cap. Ils fournissent notamment un travail considérable aux côtés de la main-d'œuvre migrante et précarisée.

En Tunisie, le soulèvement populaire a certes élargi la liberté de penser, mais les perspectives économiques demeurent sombres: les programmes d'ajustement structurel imposés par le Fonds monétaire international (FMI) ont provoqué une baisse des salaires, tandis que le chômage s'accroît. L'Union des diplômés chômeurs (UDC), que le SOLIFONDS a soutenue par le passé, mobilise sans cesse les gens contre la politique néolibérale du gouvernement. Elle a également pris part aux protestations récentes en Tunisie, déclenchées par la hausse du chômage. Dix ans après le Printemps arabe, l'union poursuit sa lutte pour l'emploi et la dignité.

la population a occupé l'espace public et lancé des marches pacifiques pour revendiquer une profonde transformation de la politique et de la société. À la tête de ce vaste mouvement de protestation, le Hirak, on trouve surtout de jeunes femmes. Leur capacité à se mobiliser et à s'organiser, elles la doivent en partie au travail mené en amont par les syndicats autonomes. Leur comité des femmes s'active depuis des années pour regrouper les femmes et les renforcer dans leurs droits. C'est aussi pour cela que les ouvrières qui participent au Hirak revendiquent résolument leur place dans la société et savent comment se structurer. Les syndicats autonomes soutiennent le Hirak depuis son lancement.

Après le retrait de Bouteflika au printemps 2019, le mouvement s'est poursuivi sans relâche: tous les mardis et vendredis, les gens sont descendus dans la rue pour exiger un changement de système. À l'arrivée du coronavirus en Algérie, en mars 2020, les activistes ont suspendu les manifestations hebdomadaires, mais les actions de mobilisation et de protestation se sont déplacées sur les réseaux sociaux et dans la presse.

## Les nouvelles technologies au service de la répression

Le régime profite de ce répit pour intensifier la répression contre le Hirak et fait surveiller les médias en ligne et les réseaux sociaux. Une critique publiée sur ces réseaux a valu plusieurs mois de prison à une membre du comité des femmes. Khaled Drareni, journaliste bien connu, a été condamné à huit ans d'emprisonnement pour avoir réalisé des reportages sur le Hirak. Et ces deux cas n'ont rien d'exceptionnel: blogueurs et blogueuses, journalistes, militant-e-s et syndicalistes qui critiquent le régime sur les réseaux sociaux se font arrêter pour toutes sortes de prétextes. À l'heure actuelle, environ 60 activistes du Hirak sont en prison.

Si le monde virtuel offre certes un espace de liberté pour se faire entendre, la surveillance de l'État se renforce sans cesse. Les syndicats autonomes veulent donc enseigner la sécurité numérique à leurs militant-e-s: ils doivent apprendre à publier des commentaires sur les réseaux sociaux sans se mettre en danger et à protéger les messages qu'ils reçoivent sur leurs téléphones ou sur leurs ordinateurs. Le SOLIFONDS soutient les syndicats autonomes dans cette formation à la sécurité numérique. Pour pouvoir retourner dans la rue après la pandémie, le Hirak a toujours besoin de notre soutien.



Août 2020 : des manifestantes chantent devant une usine par solidarité avec les grévistes.

Photo:REUTERS/Vasily Fedosenko

Biélorussie : syndicats de base sous pression

## Renforcer les syndicats autonomes

Le 19 janvier, la Cour suprême de Biélorussie a rendu un jugement sans appel : elle a déclaré illégale la grève menée dans l'usine nationale d'engrais, Belaruskali. C'est un nouveau coup porté aux droits des ouvrières et des ouvriers. En août 2020, de nombreux employé-e-s de cette entreprise et d'autres usines ont cessé le travail pour protester contre le résultat d'élections truquées. En faisant grève, ils espéraient priver le régime de sa source de financement. Le régime a affronté avec brutalité les foules qui ont manifesté en masse durant les semaines et les mois qui ont suivi : environ 30 000 personnes ont été appréhendées et il a été prouvé que des centaines ont été torturées. Le pouvoir s'en est particulièrement pris aux syndicats autonomes : de nombreux syndicalistes ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison, d'autres ont fui vers les pays voisins. «Le régime a entrepris de se venger sur ceux qui ont osé dire «Non!» pour défendre la démocratie», nous a expliqué Lisaveta Merliak, secrétaire internationale du syndicat biélorusse autonome BNP. Elle-même a été appréhendée en août

dans le jardin de sa maison, son arrestation ayant tout d'un enlèvement.

### Des défis énormes

Depuis le début du mouvement de protestation en Biélorussie, beaucoup d'ouvrières et d'ouvriers ont abandonné les syndicats fidèles au régime. Pendant ce temps, les syndicats autonomes ont vu leurs rangs s'étoffer de manière considérable : les affiliations ont carrément doublé. Dans une section locale

du BNP, le nombre des adhésions est passé de 22 à près de 500. En parallèle, plusieurs centaines de membres des syndicats autonomes ont perdu leur emploi, beaucoup font l'objet d'une procédure pénale pour avoir participé à des manifestations et un syndicaliste a de nouveau été arrêté il y a peu. Les syndicats autonomes sont face à des défis énormes et des militant-e-s comme Lizaveta Merliak s'activent 24 heures sur 24 pour les relever : apporter un soutien aux membres inculpés ou emprisonnés et agir en justice contre les licenciements illégaux, tout en intensifiant l'organisation de la base. Dans cette situation critique, pouvoir compter sur la solidarité internationale est crucial. Ce soutien redonne force et courage aux syndicats autonomes en Biélorussie.

### Biélorussie : syndicats autonomes réprimés depuis vingt-six ans

En Biélorussie, des syndicats autonomes ont vu le jour après la chute de l'Union soviétique et ils se sont regroupés au sein du Congrès biélorusse des syndicats démocratiques (BKPD). Avec l'arrivée au pouvoir de Loukachenko, en 1994, la possibilité de créer des syndicats a de nouveau été restreinte, tandis que l'État contrôle directement l'union syndicale FPB, proche du régime. Les nouveaux syndicats autonomes n'avaient alors même pas le droit d'être enregistrés. Les groupements formés par les ouvrières et les ouvriers n'étaient pas reconnus et étaient considérés comme illégaux. En 2019, lorsque l'un d'entre eux a, après une lutte de longue haleine, enfin obtenu son enregistrement, les syndicats autonomes ont subi une telle pression qu'ils ont perdu 1000 membres.



La syndicaliste Sudha Bharadwaj a été inculpée sans preuve aucune. Photo: Karin Scheidegger

Comité suisse de solidarité avec l'Inde

## Pour la libération de prisonniers politiques

En Inde, un nombre impressionnant de personnes qui défendent les droits humains ou osent critiquer le régime ont récemment été inculpées en vertu de lois antiterroristes. Le gouvernement leur reproche d'appartenir à une conspiration contre la nation. Le cas le plus connu est celui de Bhima Koregaon, où des nationalistes hindous s'en sont pris avec violence à des membres des castes inférieures, rassemblés le jour de l'an 2018. Par la suite, les dissident·e·s les plus en vue du pays ont été arrêtés. Ils sont accusés de conspirer pour fomenter des troubles et renverser le gouvernement élu.

Jusqu'ici, seize intellectuel·le·s, artistes, juristes, militant·e·s et un jésuite de 83 ans ont été arrêtés à la suite de ces événements. Parmi eux figure la syndicaliste et avocate Sudha Bharadwaj. Le SOLIFONDS la connaît depuis de nombreuses années, car nous avons collaboré avec elle en faveur des droits des temporaires qui travaillent chez le cimentier Holcim en Inde. Sudha Bharadwaj et d'autres personnes arrêtées sont en prison depuis plus de deux ans. Alors qu'aucune procédure n'a été entamée et qu'il n'existe aucune preuve crédible contre elles, ces personnes se voient refuser une libération sous caution. En prison, elles sont particulièrement exposées aux risques de la pandémie de Covid-19.

Ces personnes ont en commun de critiquer la politique du gouvernement et de défendre les personnes qui sont privées de droits en Inde: membres des castes inférieures, populations autochtones, travailleur·se·s, paysan·ne·s et femmes. Les lois sur lesquelles se fonde l'inculpation des détenus comptent parmi les plus répressives, dont la loi antiterroriste UAPA, et rendent une libération sous caution très difficile, voire impossible.

### **Demande de libération rapide**

Fin 2020, des parlementaires et des syndicalistes suisses ont fondé, avec le SOLIFONDS, un comité de solidarité avec les prisonniers politiques en Inde. Ils protestent ainsi contre la criminalisation des personnes qui défendent les droits humains et qui critiquent le gouvernement. Compte tenu de la pandémie de Covid-19, ils demandent que les personnes arrêtées soient libérées sous caution le plus rapidement possible. Ils ont également demandé au Gouvernement indien de veiller à ce que les irrégularités qui entachent les procédures à l'encontre des détenus fassent l'objet d'une enquête et que leurs droits soient pleinement garantis.

### **Merci à Anja, Bruno, Cédric et Mattea!**

Après avoir siégé bien des années au conseil de fondation du SOLIFONDS, Bruno Gurtner s'est retiré en automne 2020. Une autre membre de longue date de ce conseil, Anja Ibkendanz, est également partie. Tous deux ont représenté Solidar Suisse au sein du conseil et nous les remercions de tout cœur pour leur engagement au service de la solidarité!

Pour se vouer entièrement au Parti socialiste après avoir été élu à sa présidence, Cédric Wermuth et Mattea Meyer ont aussi quitté le conseil de fondation. Nous leur adressons également nos remerciements pour le travail accompli au sein du SOLIFONDS!

### **Bienvenue à Katja, Claudia et Severin!**

Fin 2020, le conseil de fondation a eu le plaisir d'accueillir Katja Schurter, responsable des publications chez Solidar. Le PS est désormais représenté par Claudia Friedl, conseillère nationale saint-galloise et membre de la Commission de politique extérieure du CN, et Severin Meier, secrétaire politique au PS, en charge de la politique extérieure, de la paix et de la sécurité. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de collaborer avec eux.

### **Non à l'huile de palme le 7 mars prochain!**

Le 7 mars 2021, l'accord de libre-échange Suisse-Indonésie sera soumis au peuple, car une alliance de la société civile s'y oppose par un référendum. En Indonésie, l'extension des plantations de palmiers à huile détruit la forêt vierge et chasse les autochtones de chez eux. Le travail des enfants, le travail forcé et l'usage de pesticides toxiques sont chose courante. Des mécanismes efficaces font défaut pour imposer des contrôles et des sanctions. De plus, la protection des brevets empêche la population d'obtenir des médicaments abordables. Le SOLIFONDS rejette l'accord avec l'Indonésie.

ÉDITION: SOLIFONDS – Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale, Quellenstrasse 25, CH-8005 Zurich  
Tél. 044 272 60 37, mail@solifonds.ch, www.solifonds.ch, PC 80-7761-7, IBAN CH52 0900 0000 8000 7761 7  
Rédaction: Aurora García, Yvonne Zimmermann. Traduction: Milena Hrdina, Bienne  
Impression: printoset, Zurich (imprimé sur papier Refutura: 100 % recyclé, Ange bleu, FSC, bilan CO<sub>2</sub> neutre)